

4 Politique

**Ceeac/Séminaire des Médiateurs de la République sur le maintien de la paix
Créer une plate-forme d'échange d'expériences**

LLIM

Libreville/Gabon

LA cérémonie d'ouverture de la rencontre des Médiateurs de la République (Ombusman) de l'Afrique centrale a été marquée par plusieurs allocutions, hier matin, dans un hôtel de la place.

Ainsi, se sont succédé au pupitre, le Médiateur de la République gabonaise, Laure Olga Gondjout, celui du Tchad et coordinateur des Médiateurs d'Afrique centrale, Ali Souleymane Bachar, le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), Ahmad Allami et le président du Conseil économique et social, Georgette Koko.

Après avoir transmis les civilités d'usage aux diffé-



Photo : LLIM

Les présidents des Institutions lors de la rencontre.

rentes personnalités ayant consenti à faire le déplacement pour échanger sur le thème central : "Pour l'avènement d'une paix durable en Afrique centrale, quel rôle pour le Médiateur ?", le Médiateur de la République gabonaise a évoqué les objectifs de cette rencontre. "Dans le cadre du processus d'intégration sous-régional, a dit Mme Gondjout, il revient

de nous accorder sur la mise en place de la plate-forme sous-régionale des Médiateurs, Ombudsman et défenseurs du peuple pour des actions synergiques et solidaires de prévention de conflits sociopolitiques, bien souvent similaires". Aussi, parlant des différentes valeurs défendues au cours de ses assises, elle a souligné que "la consolidation de la

paix, la promotion de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit, du développement durable, le respect de tous les droits humains sont des valeurs qui devraient revenir durant nos différents échanges, pour rimer avec nos attentes et les objectifs qui nous sont assignés". C'est donc consciente du rôle important que jouent les confessions religieuses et

l'apport des valeurs culturelles dans la recherche de la paix et la prévention des conflits que l'oratrice a tenu à rendre un hommage au père de "la Nation arc-en-ciel", Nelson Mandela pour avoir prôné "l'Ubuntu" (l'amour du prochain), à sa libération. Allant dans le même sens, le président du CES, reprenant une pensée du chef de l'Etat

gabonais, Ali Bongo Ondimba, selon laquelle, "sans paix, il n'y a, et il ne saurait y avoir de développement", a dit voir dans la tenue de ce séminaire "une volonté résolument affichée, de donner aux institutions (...), une feuille de route pour ancrer durablement la paix sur notre cher continent". La rencontre prend fin aujourd'hui.



Photo : LLIM

Photo de famille des médiateurs après la cérémonie d'ouverture.

Conseil exécutif extraordinaire du PDS

Des sanctions à l'endroit de certains responsables

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Parmi ceux-là, le vice-président du bureau de la Commission nationale autonome et permanente (Cénap), représentant l'opposition. Il pourrait ainsi perdre son poste dans cette institution.

LE siège du Parti pour le développement et de la solidarité sociale (PDS) vient d'abriter, trois jours durant, un conseil exécutif extraordinaire ayant pour objet d'examiner, d'une part, quelques cas d'indiscipline relevés en son sein et, d'autre part, de jauger le degré de mobilisation à l'avant-veille de la Présidentielle du 27 août prochain et des Législatives qui suivront. A l'issue des travaux, le secrétaire gé-

ral de cette formation politique qui soutient le candidat Ali Bongo Ondimba, Louis Ingongui, avec à ses côtés, Augustin Mouboga, vice-président, a livré, samedi dernier, devant la presse, la substance des dites assises. On retiendra qu'en matière disciplinaire, conformément aux dispositions des statuts et règlement intérieur, le conseil exécutif du PDS a décidé d'exclure Louis-Georges Omanda Reteno et Elisabeth Ompouma Mousmé, deux conseillers municipaux d'Omboue dans le département d'Etimboue, coupables d'«indiscipline notoire». En outre, poursuit le SG du PDS, Jean-Philippe Doukagha, conseiller municipal du 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil, dont l'implication au fonctionnement du parti s'est avérée infructueuse ou peu

productive, depuis qu'un autre militant lui a été préféré en 2014, pour occuper le poste de président de Stade Mandji qu'il convoitait, a vu sa demande de démission «tardive» rejetée d'autant que, selon Louis Ingongui, les raisons qu'il évoque sont "à la fois erronées et artificieuses". Néanmoins, le conseil ayant relevé, sur le cas Jean-Philippe Doukagha, que ce dernier est «instable et adepte de la transhumance», par le fait, dit-on, qu'il a transité par plusieurs partis politiques avant d'«atterrir» au PDS, l'a également radié de sa liste des militants. Les participants à ces assises ont par ailleurs constaté, pour s'en indigner, le mauvais comportement du représentant du PDS à la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), Richard James Noumbogo,

qui a cru devoir se singulariser en adoptant une posture personnelle contraire à la décision du congrès et aux directives du parti de soutenir la candidature d'Ali Bongo Ondimba à l'élection présidentielle. L'initiative «inconsidérée et bravache» de Richard James Noumbogo qui s'est finalement révélée être un «militant très influençable et peu loyal» en votant contre la candidature du candidat soutenu par le PDS, a été unanimement condamnée tant par le conseil exécutif que par l'ensemble des militants du PDS. Dès lors, il a été décidé de son remplacement immédiat à la Cénap en même temps qu'il lui a été, de surcroît, demandé de tirer lui-même les conséquences de sa bravache. Sur le deuxième point, le conseil exécutif s'est félicité de l'attractivité de leur



Photo : DR

Le secrétaire général du PDS, Louis Ingongui a lu la décision sanctionnant certains cadres dudit parti.

formation politique, au regard, selon eux, des adhésions massives qu'elle enregistre quotidiennement. «Ces nombreux militants convaincus de la pertinence des prises de positions et des analyses de notre parti, ont décidé de rejoindre ses rangs», a concédé Louis Ingongui qui, au nom du parti, a re-

mercié ses compatriotes épris de paix et de liberté. Il a annoncé que la première vague de ces centaines de nouveaux militants au niveau national sera installée officiellement à Libreville et Port-Gentil dans les tout prochains jours avant de s'étendre dans les autres localités du pays.

«Le Gabon, de l'héritage au partage» de Mme Claude Dumont Beghi

L'ouvrage dédié à l'ambassade du Gabon en France

Synthèse S. M.

Libreville/Gabon

L'AMBASSADE du Gabon en France a prêté son cadre à la séance de dédicace de l'ouvrage commis par l'avocat du chef de l'Etat gabonais, Me Claude Dumont Beghi. Une cérémonie qui a vu la présence de l'ambassadeur Haut représentant du Gabon en France, Germain Ngoyo Moussavou, de plusieurs Gabonais de la diaspora

ainsi que des diplomates du pays. "Le Gabon, de l'héritage au partage", ainsi qu'il est intitulé, est un livre que l'auteur situe au cœur de l'actualité et qui retrace l'histoire du Gabon, du combat de ses pères fondateurs, les différentes successions politiques jusqu'aux manifestations du multipartisme et de la démocratie. Plusieurs fois sollicitée dans le cadre de ses activités professionnelles, Me Claude Dumont Beghi

brosse un tableau du Gabon qu'elle juge moins sombre que certaines appréhensions. De la compagnie Air Gabon dont elle a été avocate durant les moments de turbulence, la Françafrique, l'affaire Elf en passant par les relations entre la France et le Gabon, l'auteur a tout passé en revue. Ainsi, le livre de Me Dumont Beghi décrit un pays assez reluisant avec, comme elle l'estime, des chances de mieux se déve-

lopper. L'argumentaire s'appuie sur l'existence de ses nombreuses richesses, ses traditions, sa biodiversité et son hospitalité légendaire qui captivent le lecteur au premier abord et le plonge dans des souvenirs lointains. Considéré comme un plaidoyer, l'ouvrage de l'avocate française se situe dans une restitution de ce qu'elle a appelé la vérité sur différentes analyses empreintes de préjugés et d'idées reçues sur le Gabon

et ses dirigeants. Les témoignages de l'auteur l'ont conduit à prendre position pour les victimes exposées à la vindicte populaire. En clair, Me Dumont Beghi retient pour l'essentiel, les progrès accomplis en matière de démocratie et de bonne gouvernance durant le septennat en cours.



Photo : D.R

Une phase de cette séance de dédicace.